

Thème du 14 Décembre ; S'Exprimer  
2005

MEMOIRE PRESENTE AU B.A.P.E. -> Mme Anne-Lyette Boulin

TITRE: PARACHEVEMENT DE L'AUTOROUTE 35 DE  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ALA FRONTIERE AMERICAINE

PREPARE PAR: BERNADETTE GUILLOTTE (LE ROUTIER CHEZ BERNADETTE)

Je m'intéresse à ce projet en tant que restauratrice spécialisée pour les routiers étant touchée par le passage de cette autoroute sur notre territoire.

CE PROJET INFLUENCE GRANDEMENT L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE VIE DE MON COMMERCE POUR LES POINTS SUIVANTS:

Malgré mon apparition à l'audience du 14 novembre 2005 ayant les soucis et l'intérêt de savoir si je devais continuer de déployer beaucoup de mes énergies quant à intéresser de futures investisseurs afin de procurer plus de services soit aux camionneurs et/ou touristes et ce depuis 5 ans, le ministère du transport à omis de m'informer qu'il y aura une méga halte routière de 1 millions de pieds carrés ayant des services de restaurations et de carburant. Ce que j'ai apprise le lendemain par une intéressée à nous voir vivre moi et mon voisin station d'essence, qui elle, se voit exproprier son terrain à .8 kilomètre de chez-moi et ce, sur le même côté de la route et ce malgré le fait que le Ministère du transport à nié à l'audience, M. Robert Paquin, Coordinateur, projets majeurs aurait confirmé ces fait à Mme MacParlane (future expropriée).

Mon commerce subira alors unediminution considérable du chiffre d'affaire, pouvant même le placer dans une situation certaine en péril voir une autre fonction.

Plusieurs nuits blanches demeurent sans réponse:

- Pourquoi mon environnement savait pour la halte routière et pas moi?
- Pourquoi devrais-je continuer à me battre si en tant qu'être humains, il n'y a déjà pas de communication voir ignorer que nous sommes déjà en fonction depuis longtemps? (C'est comme nous dire indirectement que le ministère fera ce qu'il voudra)
- Pourquoi le ministère ne se rapatrie-t-il pas avec les déjà existents afin d'offrir ses services et collaborer à la survie de ces commerces? Pour .8 km, ayant déjà une bretelle de sortie d'autoroute offrant les services, je ne vois pas et ne comprends surtout pas???????

Il y a trente ans, les architectes de la création du Ministère du transport ont conçue un parachevement de l'autoroute 35 et ont de ce fait même, exproprié et payé tout les terrains concernés. Payé: pour moi, cela veut dire...très sérieux et approuvé par quelqu'un de crédible et puissant...ayant respecté le patrimoine de l'agriculture et sa survie afin que tous .../a

21... puissent vivre en paix avec ce parachèvement. Qu'est-ce qu'on vient nous dire de ces gens du Ministère du transport aujourd'hui??? et qu'est-ce qu'on vient nous dire de nos argents dépensés pour l'expropriations de tout ces terrains????

→ Pourquoi tout ces innocents devraient-ils payer pour quelque chose qu'il n'ont pas fait???  
Dans ce cas-ci, la détermination du nouveau tracé pourrait être taxé de criminelle envers la race humaine puisque ce ne sont pas les grenouilles qui me donneront à manger, moins les brochets qui me placeront un dentier dans la bouche encore moins la tortue qui veillera à me conduire à l'épicerie lorsque je serais moins jeune. Il est vrai que la faune est très forte afin de protéger ces espèces en instincts mais QUI protège la race humaine et son patrimoine d'agriculture et commerces???? Qui fait vivre qui????

La nature est merveilleuse puisqu'elle s'adapte à tout les changement climatique quisqu'elle a toute la terre qui lui appartient. Je peux même l'observer sur toute l'autoroute 10 des cantons de l'Est, je n'ai jamais vue une vache, mouton ou autre, manger l'herbe aux abords de cette autoroute. J'en déduit donc qu'ils suivent leur instincts de survie pour ne pas manger à ces endroits très spécifiques. *LA DÉDUCTION EST SIMPLE À COMPRENDRE!*

Pour qu'elles progressent, toutes les formes de vie ont besoin de paix. Sans cette paix, les espèces doivent lutter pour leur survie et n'ont jamais l'occasion de pousser plus loin la force et la sagesse qu'elles ont acquises. C'est pourquoi la paix constitue un facteur impératif permettant une évolution qui, à son tour, deviendra un élément décisif déterminant la continuité de l'espèce.

Selon moi, l'acceptation du premier tracé vert aurait moins de conséquences néfastes pour toute notre population ainsi que l'abolition des services de restauration/carburant à la nouvelle halte routière.

SERAIT-IL POSSIBLE DE TRAVAILLER ENSEMBLE???????

-----

Sans préjudice et respectueusement vôtre,

